

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 AVRIL 2011

La mise en œuvre des nouveaux programmes en classe de 4^e.

MM. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
et Dominique WILLE,
I.A. - I.P.R. de Lettres.

Préambule

1/ De la nécessité de faire lire des œuvres intégrales

L'œuvre intégrale doit avoir une place de choix au sein de la progression annuelle. On peut regretter l'abondance des groupements de textes dans le projet annuel alors que l'on pourrait envisager qu'il soit construit à partir d'une succession d'œuvres intégrales.

2/ De l'importance de la problématique

Le professeur se doit de bâtir une séquence autour d'une problématique littéraire, qui lui permet d'afficher d'emblée des « priorités » littéraires. Il est impossible d'étudier une œuvre de manière exhaustive : il faut privilégier une lecture à travers un parcours préalablement délimité. Par exemple, en classe de 5^e, lors du traitement du roman de chevalerie, on prendra soin de choisir une problématique qui mettra en évidence un aspect important du texte. Une même œuvre peut ainsi être traitée de manière différente selon sa problématisation. Ainsi, un roman comme *Yvain ou le chevalier au lion* de Chrétien de Troyes peut être abordé, entre autres, de deux manières : il sera possible de mettre l'accent sur l'héroïsme du chevalier médiéval ou sur le rôle des figures féminines.

3/ Les risques de la lecture linéaire des programmes

Les programmes ne doivent pas être lus de manière linéaire par genres et par siècles. Il est nécessaire de rompre avec l'adéquation genre/siècle/séquence. La logique de problématisation des séquences permet précisément de hiérarchiser les objectifs de l'enseignement.

Lorsque le professeur a construit une notion avec ses élèves, il doit y revenir au fil de l'année. Il est préférable de proposer deux séquences sur un même genre. En classe de 6^e, on pourra ainsi construire deux séquences sur *l'Odyssée*, deux séquences sur le conte (l'une sur les éléments fondamentaux du conte, l'autre sur la parodie et les réécritures du conte par exemple) en les plaçant judicieusement dans la progression annuelle.

4/ De l'importance de la lecture tout au long de l'année

La lecture est une compétence qu'il convient de développer dans le temps. Il faut programmer des lectures dès le début de l'année. Pour chaque classe, dix œuvres doivent être lues dans l'année, par le biais des lectures d'œuvres intégrales et des lectures cursives.

Les œuvres patrimoniales constituent un critère de choix pour l'étude des œuvres intégrales. Si l'élève n'a pas besoin du professeur pour lire et comprendre une œuvre, il n'est pas nécessaire de l'étudier intégralement en classe. Il sera plus judicieux d'utiliser la

littérature de jeunesse pour entrer dans une séquence ou pour les lectures cursives. On préférera les œuvres fondamentales pour l'étude des œuvres intégrales.

I. Le nouveau programme de la classe de 4^e : quels principes ? quels objectifs ?

1. Les nouveautés

a. Les nouveautés liées à la loi d'orientation

Les nouveaux programmes sont étroitement liés à la référence au socle commun. Toutefois, la référence à la « liberté pédagogique » est rappelée.

b. Les objectifs fondamentaux

L'expression « culture commune » ne figure plus dans les objectifs. Elle est glosée par « culture humaniste » (pilier 5 du socle commun) et « patrimoine ».

Les objectifs fondamentaux qu'il ne faut pas perdre de vue sont les suivants :

- Mieux s'exprimer/ Mieux comprendre
- S'exprimer de manière appropriée dans la suite de la vie sociale
- Comprendre et goûter les textes
- Développer un esprit d'analyse
- Développer la logique et l'intuition

c. La cohérence et l'articulation

Les termes de « décloisonnement » et d' « articulation » sont toujours présents et l'on retrouve les notions suivantes :

- Mettre en relation
- Cohérence
- Unité de discipline
- Relier la diversité
- Éviter la dispersion

L'enseignement des différentes composantes de la discipline (écriture, lecture, étude de la langue, oral et histoire des arts) doit être articulé et cohérent. Les programmes rappellent à plusieurs reprises que « l'étude de la langue, indispensable en elle-même, se met au service de la pratique constante de la lecture et de l'expression ». Ainsi, que ce soit au sein d'une « séquence », d'une « unité » ou d'un « chapitre », cohérence et unité sont attendues.

d. L'organisation du travail

- Le professeur organise sa progression annuelle en fonction du public scolaire et de sa diversité. Il est nécessaire d'adapter son programme en prenant en compte le niveau des élèves de la classe. Ce principe suppose une différenciation des élèves, qui peut se faire dans une même classe. Des travaux réalisés en binôme ou en trinôme, pour des ateliers de lecture et d'écriture, qui permettront aux élèves en difficulté de travailler au sein d'un groupe, sont à envisager et à développer.

- Il convient de veiller à diversifier les activités au sein d'une séance et d'une séquence et à articuler les différents domaines de l'enseignement.
- Il faut construire deux séquences entre chaque période de vacances et profiter des congés pour faire lire les élèves.
- Au sein de la progression annuelle, il serait judicieux de faire apparaître les compétences du socle développées dans la séquence à ce moment de l'année. Dans l'idéal, il faudrait les préparer conjointement avec un autre collègue afin de les valider.

II. Le programme de 4^e

Le nouveau programme de 4^e présente l'ordre suivant :

- Étude de la langue
- Lecture
- Expression écrite
- Expression orale
- Histoire des arts

Rappel : il faut réduire le nombre d'objectifs et de textes dans les séquences. Tous les textes doivent être en correspondance au sein des groupements de textes.

A. L'étude de la langue

La terminologie est sensiblement différente dans les nouveaux programmes et semble signifier le retour à une grammaire plus traditionnelle.

Les deux objectifs fondamentaux pour l'enseignement de la langue sont les suivants : comprendre les mécanismes de la langue et maîtriser la terminologie des termes grammaticaux, le but étant de mieux s'exprimer et de mieux comprendre les textes.

Le nouveau programme admet qu'une séance de langue puisse être séparée de l'ensemble du chapitre. Cependant, il sera toujours préférable d'articuler la langue au texte étudié, de partir d'occurrences des élèves, de leurs travaux d'écriture afin de construire la notion linguistique. L'étude de la langue doit être fermement liée aux pratiques d'écriture et de lecture. Les séances de langue les plus bénéfiques pour les élèves sont celles qui commencent ou se terminent par des exercices d'écriture.

a. L'orthographe

L'orthographe est une priorité du programme et l'on constate une forte affirmation de son importance. Cette compétence doit s'articuler avec les autres et l'on incitera le professeur à ne pas la détacher des pratiques de lecture et d'écriture.

Afin de développer les compétences orthographiques, l'élève doit réinvestir régulièrement ce qu'il a appris et, pour ce faire, des évaluations variées sont indispensables (travaux de langue qui mettent en œuvre les points de langue étudiés, dictée, autodictée, réécriture des lignes écrites après correction, dictée à trous...)

Les séances de soutien, constituées de « batterie » d'exercices, sont à éviter. Il est préférable de développer des compétences du socle, et particulièrement la dimension « orale » chez les élèves fragiles.

b. Le lexique

Le lexique devient désormais une entrée en soi et le programme propose un certain nombre de thèmes, qu'il conviendra, une fois de plus, de ne pas séparer du reste du programme et d'articuler avec toutes les autres activités.

A la fin de chaque séquence, lors du bilan, il serait pertinent d'établir une fiche de vocabulaire dans laquelle figureront les mots importants à retenir ainsi qu'un exemple de phrase dans laquelle ils sont réemployés. Il est indispensable de construire un enseignement « spiralaire » – sur lequel on reviendra constamment – afin de favoriser la mémorisation lexicale.

L'apprentissage du lexique constitue un moment privilégié pour évoquer l'étymologie des mots et pour établir des comparaisons entre les différentes langues romanes.

Par ailleurs, il faudrait s'abstenir de commencer une lecture analytique par le vocabulaire que les élèves n'ont pas compris. Il paraît plus opportun de commencer par le sens général du texte et de s'attarder ensuite sur les questions lexicales.

B. La lecture

a. La lecture cursive

Les nouveaux programmes présentent une définition plus longue de la lecture cursive que dans la première rédaction des programmes. La lecture cursive doit être articulée avec le travail en classe : il ne faut pas la détacher de l'unité de la séquence. Dès lors, il faudra éviter de proposer une lecture cursive au choix, en toute liberté : les élèves retiendront un ouvrage, dans une liste de trois œuvres, par exemple, en lien avec le travail réalisé en classe.

Le traditionnel contrôle de lecture est à proscrire : on lui préfère un travail d'écriture en lien avec la lecture cursive.

b. La lecture analytique

NB : une [définition claire de la lecture analytique](#) figure sur le site de l'académie de Strasbourg.

Le professeur doit se garder d'intervenir trop tôt lors de la lecture analytique. Il est fondamental de recueillir, au tableau, les interprétations des élèves et de ne pas prendre la parole les cinq premières minutes afin de s'assurer du bon déroulement de cet exercice.

Les réactions des autres élèves peuvent être notées par un élève de la classe. A partir de ces impressions de lecture, les élèves peuvent construire eux-mêmes une phrase de bilan à l'écrit : il s'agira de la compréhension littérale du texte. A ce moment, un élève peut proposer d'écrire cette première phrase-bilan au tableau : le professeur y verra une occasion de remédier à la correction orthographique.

L'entrée dans le détail du texte (l'élucidation des mots difficiles, des constructions particulières...) s'effectuera par la suite et permettra à la classe de ne pas rester dans les généralités. Avant la fin de la lecture analytique, il est nécessaire de faire le bilan de l'interprétation qui vient d'être construite et de rappeler les notions mises en place dans l'analyse.

Lectures analytique et lectures cursives sont pratiquées « avec le souci constant de privilégier l'accès au sens, de prendre en compte la dimension esthétique et de permettre une compréhension du monde et de soi ».

c. Quelles œuvres ? quels textes ?

L'accent est mis sur les œuvres du patrimoine mais la littérature étrangère et la littérature de jeunesse ne sont pas absentes de ces nouveaux programmes. Afin de favoriser la lecture, le professeur peut constituer une bibliothèque de classe dans laquelle figureront ces grandes œuvres patrimoniales. L'élève aura ainsi l'occasion, une fois son activité terminée, de consulter un livre de son choix.

Le programme est construit autour de quatre grands domaines :

- **L'épistolaire** : on pourra choisir des *Lettres* de Madame de Sévigné (dans la collection « Étonnants classiques »), un groupement des *Lettres persanes*, un groupement de lettres insérées dans les récits... L'étude de l'épistolaire apparaît comme un moment idéal pour l'étude de la grammaire d'énonciation.
- **Le récit au XIXe siècle** : on envisagera au moins deux séquences sur le récit. L'une pourrait concerner, par exemple, des nouvelles réalistes et l'autre, plus tard dans l'année, des nouvelles fantastiques.
- **La poésie** sera abordée sous l'angle du lyrisme (le lien pourra être fait aisément avec l'étude du récit du XIXe siècle).
- **L'étude du théâtre** mettra l'accent sur les différents registres : faire rire, émouvoir, faire pleurer. On pourra envisager de construire une séquence sur la comédie et une séquence sur un drame romantique (Hugo, Musset) par exemple. Le professeur évitera de faire relire une pièce de Molière, auteur qui aura été abordé en amont en classe de 6^e et de 5^e.

A partir de ces quatre entrées, le professeur bâtera deux à trois séquences dans son projet annuel et fera lire entre dix et douze œuvres intégrales.

C. L'expression écrite

Le programme met clairement en évidence le fait que la pratique de l'écriture doit être régulière, continue, variée et progressive. Elle fera l'objet d'un enseignement rigoureux et régulier. Une rédaction complète est attendue toutes les trois semaines.

L'entraînement à l'écrit porte sur tous les faits de l'écriture. Les activités doivent être le fruit d'une progression, d'un projet individuel ou collectif.

Le professeur peut consacrer des séances spécifiques d'écriture (par exemple, une séance de préparation à la rédaction). L'élève doit écrire dans toutes les séquences, ne serait-ce que quelques lignes. Tous les exercices d'écriture ne doivent pas être notés : on peut suggérer, par exemple, de faire écrire un premier jet qui ne sera pas noté mais qui sera corrigé : le professeur notera le second jet.

On constate une progression des exigences sommatives. Les élèves de la classe de quatrième doivent être capables de rédiger un texte cohérent de 40 lignes.

Deux principes doivent être rappelés :

- On évalue de façon sommative dans le cadre de ces exigences.
- On travaille librement par rapport à celle-ci, on n'hésite pas à engager les élèves à l'écriture de textes longs (Printemps de l'écriture, concours de nouvelles...)

D. Oral

Les compétences de l'oral se développent comme les compétences de l'écrit. L'oral doit être présent dans chaque séance. Le professeur organise des exposés, des débats, des activités dans lesquelles les élèves auront l'occasion de « mieux parler » et de construire un discours cohérent.

E. Histoire des arts

Cf. le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2010.

Le professeur de français ne doit pas oublier d'intégrer l'histoire des arts dans son enseignement. Il doit initier les élèves au sentiment esthétique par le biais d'images mais aussi par des sorties culturelles qui pourront l'aider à appréhender le monde qui l'entoure (la visite d'un édifice roman par exemple).

Conclusion

Les notions de décloisonnement et d'articulation, réaffirmées dans le préambule, sont nécessaires à la construction d'un programme annuel de travail complet et cohérent.

L'enjeu majeur de la mise en œuvre tient à la construction des « articulations » stimulantes et efficaces.

Par ailleurs, il est nécessaire de mettre constamment les élèves en activité et de les soumettre à un entraînement intensif de lecture, d'écriture, d'écoute et d'oral.